



Projet de Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Synthèse du diagnostic

NATURE
 EDUCATION
 SPIRITUALITE
 CITOYEN
 COMPAGNON
 ARTISANAT
 AGRICULTURE
 DURABLE
 PARTICIPATION
 DEVELOPPEMENT
 TOURISME
 NATURE
 TERRITOIRE
 RURAL
 SOUS-TERRAIN
 PAYSAGES
 ENERGIE
 GESTION
 GROTTES
 SAUNOIS
 GEOLOGIE
 ENSEMBLE
 FLORE
 RECYCLER
 PROJET
 SAVOIR-FAIRE
 FORET
 IDENTITE
 FORET RELIGIEUSE
 FAUNE
 SOCIAL
 IDENTITAIRE
 ANIMATION
 INFORMATION
 CHARTRE
 INNOVATION
 CULTURE
 VIE
 COMMUN
 CITOYEN
 ECONOMIE
 RESSOURCE
 ECOLOGIE
 PROTECTION
 SOURCE
 CHATEAU D'EAU
 PROTEGER

PARC NATUREL REGIONAL
 SAUNOIS
 IDENTITE
 PATRIMOINES
 PAYSAGES
 ENVIRONNEMENT
 HABITANTS



PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

Synthèse du diagnostic du territoire

PREAMBULE	4
1. UNE MONTAGNE AU CŒUR DE LA BASSE-PROVENCE	6
Une géologie complexe, donnant naissance à des reliefs spectaculaires et à un patrimoine souterrain exceptionnel	6
La rencontre des climats méditerranéen et montagnard	7
Une montagne identitaire et son écrin paysager	7
2. UNE NATURE DE CONTRASTES ET D'INTERFACES.....	8
Une « trame verte » de qualité	8
Des espaces naturels et agricoles d'une biodiversité exceptionnelle	9
Mais une protection du patrimoine naturel encore insuffisante	9
3. UN PATRIMOINE CULTUREL COMMUN	10
Une montagne singularisée par sa dimension sacrée	10
Des villes et villages unis par leur histoire	11
Une culture profondément ancrée	11
4. DES RESSOURCES NATURELLES CONSIDERABLES	12
La Sainte-Baume, château d'eau de la Basse-Provence	12
Des ressources minérales alimentant une urbanisation croissante	12
Un potentiel de production d'énergies renouvelables important	13
Des ressources biologiques significatives mais inégalement valorisées	13
5. UN DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE ET URBAIN RAPIDE	14
Un territoire au cœur de pôles urbains régionaux, inégalement occupé par ses habitants	14
De nombreux déplacements, dominés par la voiture individuelle	15
Une gestion des déchets et un assainissement globalement bien organisés	15
Des menaces accrues, à surveiller	15
6. DES ACTIVITES ECONOMIQUES ENTRE LE RURAL ET LE PERIURBAIN	16
Un tissu économique tiré par les services, le commerce et l'artisanat	16
Une agriculture jouant un rôle structurant et identitaire pour le territoire	17
Une forêt omniprésente, très diversifiée mais peu valorisée	18
Une destination touristique en devenir	19
7. UN ESPACE DE CULTURE ET DE RESSOURCEMENT	20
Une offre culturelle de qualité mais relativement peu développée	20
Un espace d'accueil privilégié pour les activités de pleine nature	21
De solides opportunités d'éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire	21
LA SAINTE-BAUME, UN TERRITOIRE QUI S'INTERROGE SUR SON AVENIR.....	22
Des enjeux de préservation des patrimoines et des ressources naturelles	22
Des enjeux de développement durable et de qualité de la vie	23
Apportons les réponses ensemble...	23

Préambule

L'idée de créer un Parc naturel régional sur la Sainte-Baume remonte à près de 40 ans. Après plusieurs années de maturation, le SIVOM¹ de la Sainte-Baume voit le jour en 1984. Il regroupe 13 communes - Cuges-les-Pins, Nans-les-Pins, Riboux, Méounes-lès-Montrieux, Mazaugues, Ollières, La Roquebrussanne, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Saint-Zacharie, Signes, Gémenos et Plan-d'Aups-Sainte-Baume -, qui affirment leur volonté de préservation et de valorisation durable pour un Parc naturel régional à la Sainte-Baume. En 1988, la Sainte-Baume devient éligible au titre de la politique des PNR de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Le projet connaît ensuite un long sommeil jusqu'à la création de l'Association de Communes pour la préfiguration du PNR, qui élabore en 2005 un premier diagnostic territorial, portant sur 19 communes de la Sainte-Baume.

Devant la mobilisation des élus du territoire et des associations locales, **le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur décide en 2009 de lancer le projet de PNR de la Sainte-Baume.** Il délibère sur un périmètre d'étude de 28 communes et sollicite un avis d'opportunité auprès du Préfet de Région. Le Syndicat mixte de préfiguration, rassemblant 26 communes sur 28, 6 EPCI² sur 7, les 2 départements du Var et des Bouches-du-Rhône et la Région, est créé par le Préfet le 21 février 2012.

¹ Syndicat intercommunal à vocations multiples

² Etablissement public de coopération intercommunale

LE TERRITOIRE DE PROJET

84 367 HECTARES

187 251 habitants

29 communes

- Aubagne
- Auriol
- Belgentier
- Brignoles
- Cuges-les-Pins
- Evenos
- Garéoult
- Gémenos
- La Cadière-d'Azur
- La Celle
- La Roquebrussanne
- Le Beausset
- Le Castellet
- Mazaugues
- Méounes-lès-Montrieux
- Nans-les-Pins
- Néoules
- Plan-d'Aups-Sainte-Baume
- Pourcieux
- Pourrières
- Riboux
- Roquevaire
- Rougiers
- Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- Saint-Zacharie
- Signes
- Solliès-Toucas
- Tourves
- Trets

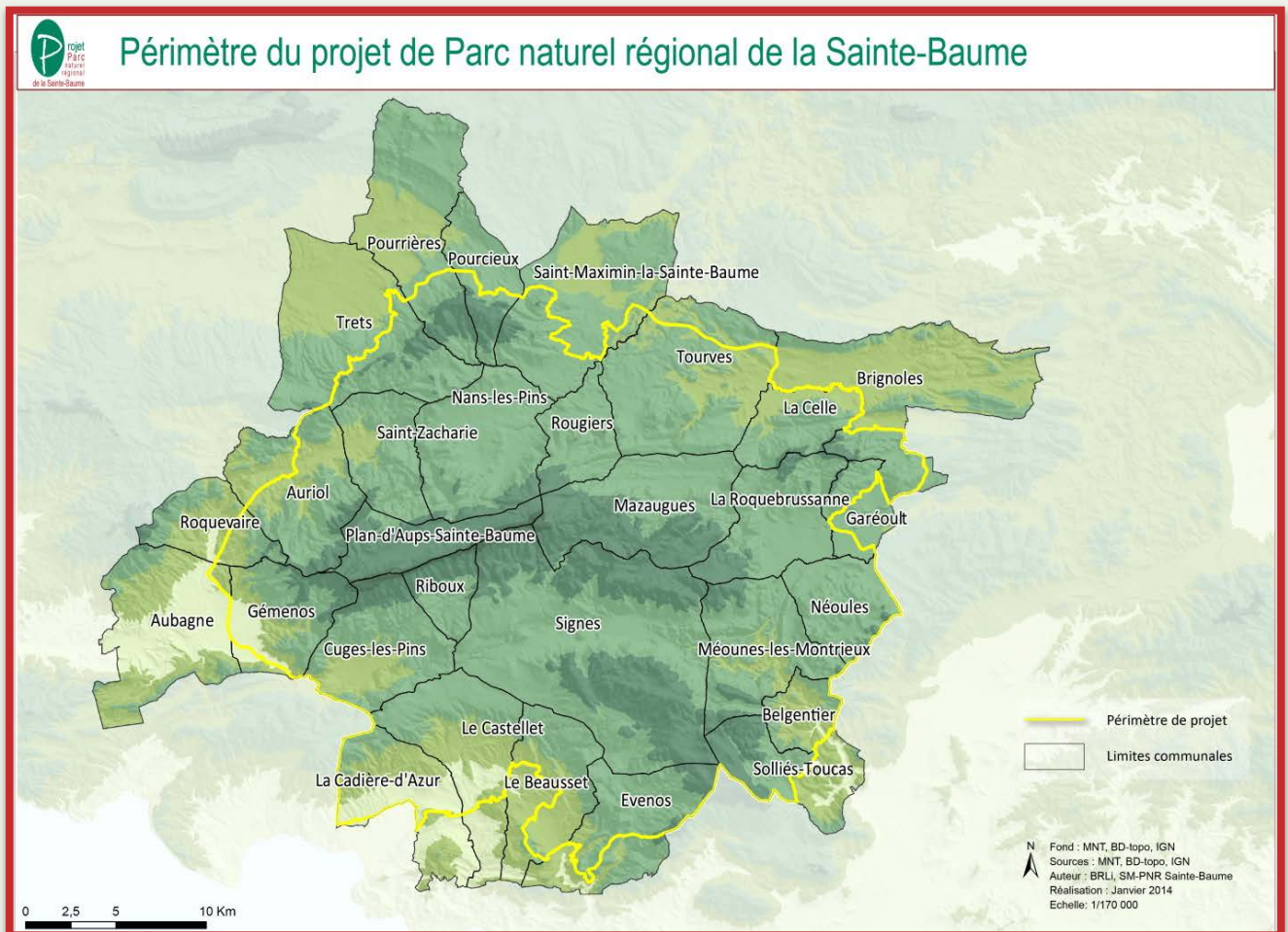
8 intercommunalités :

- Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Communauté de communes du Sud Sainte-Baume
- Communauté de communes de Sainte-Baume - Mont Aurélien
- Communauté de communes du Comté de Provence
- Communauté de communes du Val d'Issole
- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau
- Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole

Les Départements des Bouches-du-Rhône et du Var et la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

L'avis du Préfet, sur l'opportunité du projet de Parc naturel régional, lui-même fondé sur l'avis du CNPN, transmis le 22 mars 2013, est favorable au projet, mais il est assorti de plusieurs recommandations concernant le périmètre du futur PNR, auxquelles le Syndicat mixte doit apporter des réponses précises. L'année 2013 est ainsi consacrée à la construction du diagnostic de territoire partagé, qui permet, à partir de l'analyse des forces et des faiblesses du territoire, d'identifier les enjeux de protection et de développement durable auxquels est confronté le territoire. Outre l'analyse des nombreuses données techniques disponibles, ce diagnostic a mobilisé les forces vives du territoire - société civile, experts, partenaires institutionnels, élus et représentants de l'Etat -, au cours de 13 réunions de groupes de travail et de 8 réunions publiques.

La prise en compte de l'avis d'opportunité du Préfet de région, fondée sur l'analyse approfondie du caractère du territoire et sur des critères paysagers, écologiques et culturels, a ainsi amené le Syndicat mixte de préfiguration à proposer pour le PNR un périmètre plus compact, n'incluant parfois qu'une partie de certaines communes, mais rassemblant l'ensemble des territoires révélateurs de l'identité « Sainte-Baume ».



1. Une montagne au cœur de la Basse-Provence



Une géologie complexe, donnant naissance à des reliefs spectaculaires et à un patrimoine souterrain exceptionnel

Les roches calcaires qui forment le socle géologique de la Sainte-Baume sont à l'origine des reliefs abrupts qui caractérisent l'ensemble du territoire. L'intérêt géologique de la Sainte-Baume, confirmé par une réputation internationale, a justifié la désignation de 24 ZNIEFF³ d'intérêt géologique. La nature des roches conditionne également l'hydrographie : les réseaux karstiques souterrains de la Sainte-Baume offrent ainsi des sites spéléologiques spectaculaires et génèrent des ressources en eau d'importance régionale.



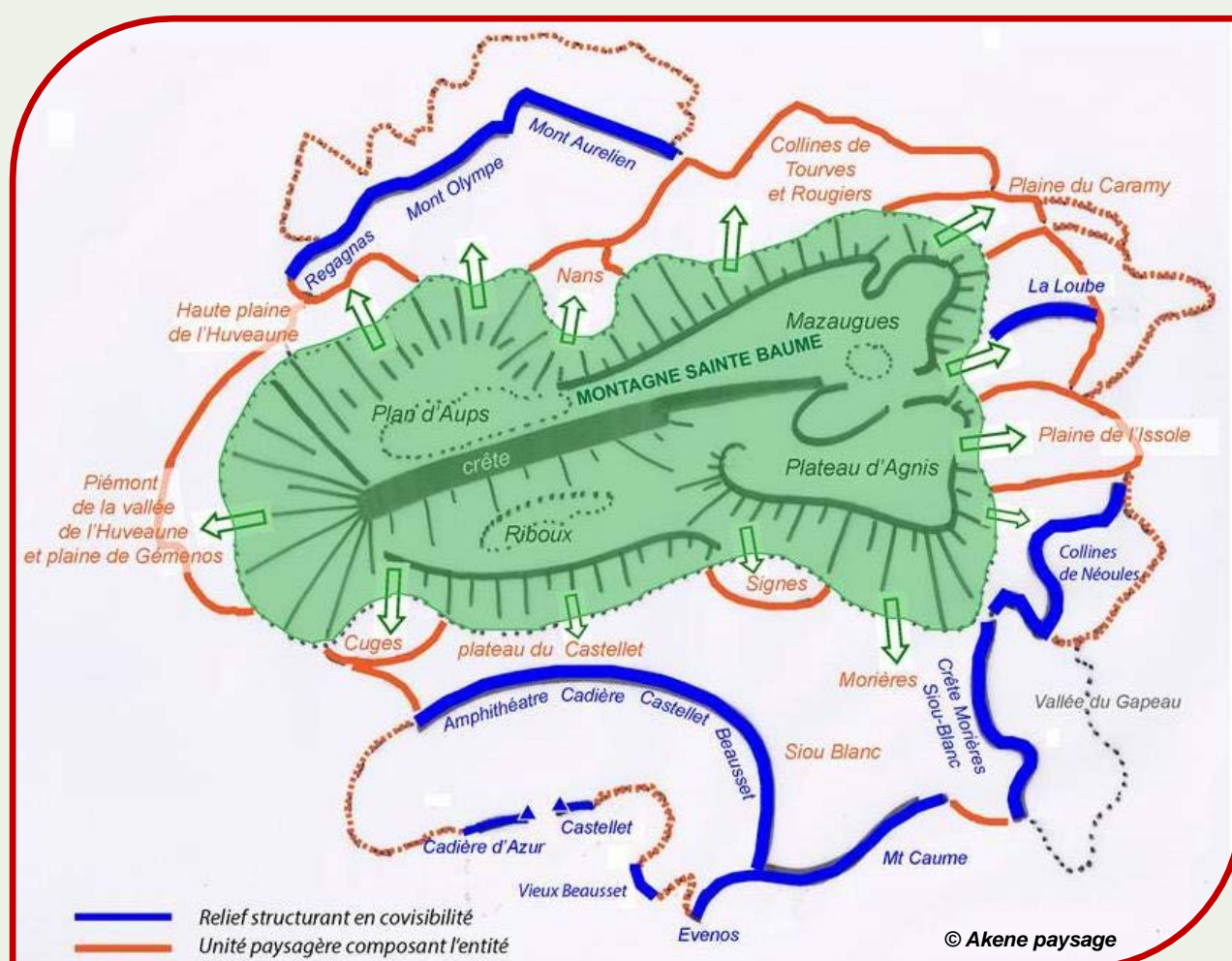
³ Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique

La rencontre des climats méditerranéen et montagnard

La Sainte-Baume est au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes. Les versants sud, ouverts sur la Méditerranée, sont soumis à un climat méditerranéen à hiver doux. Lorsqu'on se rapproche de l'ubac, le climat méditerranéen évolue vers des variantes à hiver frais, puis à hiver froid. L'importance des influences climatiques montagnardes explique la substitution du pin d'Alep par le pin sylvestre et surtout la présence d'une forêt de hêtres exceptionnelle et d'une flore préalpine sur les crêtes.

Une montagne identitaire et son écrin paysager

C'est avant tout à travers le paysage que s'affirme le caractère de la Sainte-Baume. Autour de la montagne, véritable cœur de nature, la spécificité du territoire s'exprime par toute une palette de paysages naturels et de terroirs, en continuité directe et en covisibilité avec elle. Ces paysages présentent souvent de fortes similitudes écologiques avec la Sainte-Baume, et sont révélateurs des valeurs culturelles et de l'histoire commune des habitants du territoire.



2. Une nature de contrastes et d'interfaces

Une « trame verte » de qualité

Le mélange des influences des Alpes et de la Méditerranée a engendré une flore et une faune très particulières. Le diagnostic écologique a permis d'identifier 10 foyers de biodiversité, qui constituent autant de cœurs de nature nécessaires à l'équilibre écologique du territoire. Ces foyers de biodiversité sont bien répartis sur l'ensemble du territoire et sont reliés entre eux par des espaces naturels et ruraux de qualité, qui forment la « trame verte » de la Sainte-Baume.



Des espaces naturels et agricoles d'une biodiversité exceptionnelle



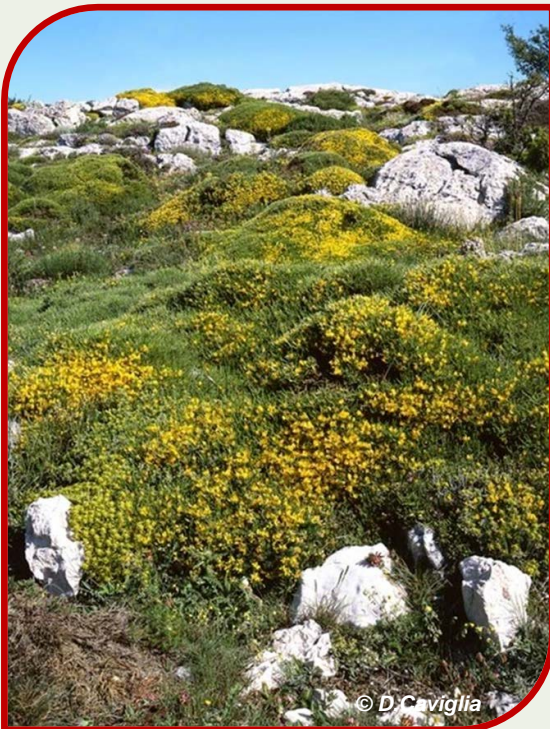
Le territoire de la Sainte-Baume héberge un patrimoine naturel de très haute valeur, en raison de son originalité et de sa diversité.

On y rencontre des forêts matures à haut degré de naturalité, telle la hêtraie emblématique de la Sainte-Baume. De manière générale, la diversité des habitats naturels forestiers y est beaucoup plus élevée qu'ailleurs en Provence.

Les espèces endémiques du massif ou de Provence (Armérie de Belgentier, Sabline de Provence, Genêt de Lobel, Maillot de la Sainte-Baume, Semi-Apollon du Saint-Cassien, Alexanor du Destel, *etc.*), sont particulièrement abondantes, principalement sur les crêtes et dans les milieux rocheux.

De nombreux milieux présentent un intérêt particulier, comme les aires de nidification des grands rapaces, les zones humides, les cavités et les grottes.

On peut enfin souligner l'intérêt des vastes espaces agricoles et ruraux peu artificialisés, qui permettent de disposer d'un réseau de milieux naturels ouverts de qualité, garants du maintien de la biodiversité.



Mais une protection du patrimoine naturel encore insuffisante

Malgré le dynamisme des politiques publiques (Natura 2000, politiques départementales des Espaces naturels sensibles, *etc.*) et des associations locales (Conservatoire des Espaces Naturels PACA, Ligue pour la Protection des Oiseaux, associations naturalistes), la protection réglementaire est très faible au regard des enjeux de conservation de la biodiversité.

De nombreux acteurs du territoire s'engagent cependant en faveur de la biodiversité, par des mesures contractuelles de gestion, des inventaires et des actions d'éducation à l'environnement.

3. Un patrimoine culturel commun

Une montagne singularisée par sa dimension sacrée

Depuis le V^{ème} siècle, la Sainte-Baume est un symbole pour la chrétienté, fondé sur le culte de Marie-Madeleine. Cette histoire singulière a entraîné un « enchantement » des lieux et généré un patrimoine religieux très riche, aujourd'hui indissociable du caractère de la Sainte-Baume. Ex-votos, reliques, oratoires et édifices religieux font la renommée du territoire. Les Comtes de Provence (dès le XIII^{ème} siècle), les ermites mais aussi les pèlerins qui rallient encore aujourd'hui la Basilique de Saint-Maximin à la grotte de la Sainte-Baume ont, pour leur part, contribué depuis des siècles à rendre vivante cette tradition provençale.



Au-delà de cette dimension sacrée, la montagne de la Sainte-Baume a attiré à elle des pèlerins d'un autre genre puisque les compagnons en ont fait la dernière étape à pied de leur tour de France.



Des villes et villages unis par leur histoire



© mairie La Cadière

Le territoire est marqué par les colonisations grecques dont on a retrouvé des vestiges sous la forme de monnaies en argent (Auriol) et romaines qui ont aménagé et emprunté la voie Aurélienne. Les castrums, qui prendront la suite et seront pour certains occupés jusqu'au Moyen-Âge, jalonnent le territoire.

Le territoire dispose ainsi aujourd'hui de nombreux villages de caractère, mais son patrimoine architectural et civil, pourtant très développé (fours à chaux, glacières, etc.), souffre d'un manque de mise en valeur et de protection.

La sauvegarde de la mémoire des métiers d'autrefois, mais aussi la valorisation contemporaine des anciens savoir-faire, constituent un enjeu important. Certaines structures telles que la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, la Maison du terroir et du patrimoine du Sud Sainte-Baume ou encore le Pays d'Art et d'histoire de la Provence Verte, mènent des actions en ce sens et conduisent des inventaires, comme actuellement sur le patrimoine républicain, ou encore organisent des expositions sur une partie du patrimoine vernaculaire. Récemment, les intercommunalités de la Provence verte se sont rassemblées autour d'un projet pédagogique commun pour ériger à Saint-Maximin un lieu de rencontres et d'échanges pour sensibiliser jeunes et moins jeunes aux patrimoines⁴.



© SM PNRSB

Néanmoins, malgré ces actions et d'autres initiatives locales (inventaires, chemins du patrimoine, etc.), le petit patrimoine rural, omniprésent, continue aujourd'hui à se dégrader progressivement faute d'une connaissance et d'une protection suffisantes.

Une culture profondément ancrée

Le patrimoine immatériel, avéré pour une part depuis le XIII^{ème} siècle, tels les confréries ou les cercles provençaux, reste vivant. Il atteste d'une sociabilité propre à la Provence et d'un intérêt pour la chose culturelle. Il s'appuie sur de nombreuses fêtes identitaires, une vitalité de la langue provençale qui est cependant de moins en moins parlée, et l'organisation d'événements contemporains dynamisant le territoire.

Ce patrimoine culturel immatériel perdure, se développe et contribue à forger une culture commune qu'il est nécessaire d'encourager.



© F. Muller



© mairie Brignoles

⁴ le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

4. Des ressources naturelles considérables

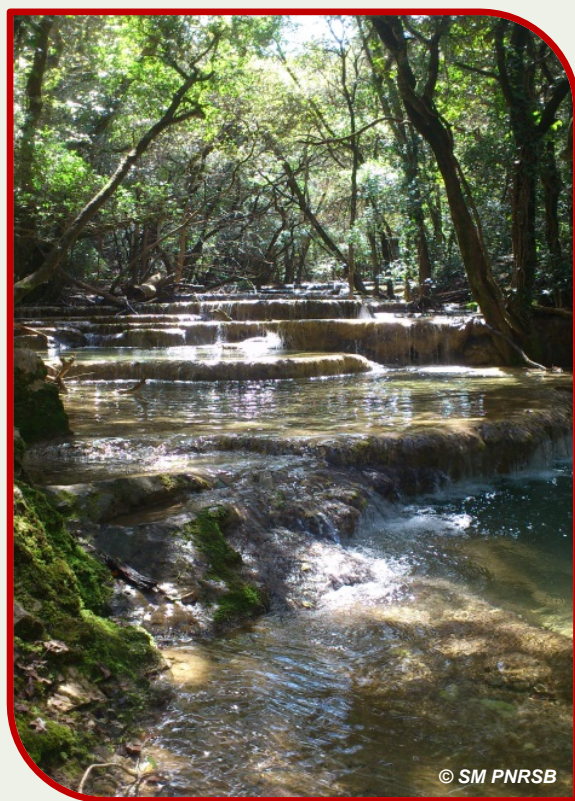
La Sainte-Baume, château d'eau de la Basse-Provence

De nombreuses rivières (le Caramy, le Cauron, l'Issole,...) et petits fleuves côtiers (le Gapeau, l'Huveaune, l'Arc, la Reppe) prennent leur source dans la montagne Sainte-Baume, alimentés par un gigantesque réseau d'eaux souterraines, qui joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau de la région.

Les cours d'eau sont majoritairement en bon état écologique et chimique, en dépit de prélèvements parfois excessifs et de rejets polluants localisés. Des actions de reconquête de la qualité des milieux aquatiques sont en cours au travers de contrats de rivières sur l'Issole, le Caramy, l'Huveaune ou de schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le Gapeau. Le réseau des milieux aquatiques, qui constitue la « trame bleue » du territoire, est en général de bonne qualité. On note cependant la présence d'obstacles à l'écoulement sur certains cours d'eau.

Les réserves d'eau souterraines alimentent, souvent de manière exclusive, la plupart des communes du territoire. Elles bénéficient aussi aux grandes agglomérations voisines, comme le barrage de Sainte-Suzanne pour Toulon, ou la rivière souterraine de Bestouan pour Marseille.

Le territoire profite aussi des grands ouvrages régionaux du canal de Provence (eaux du Verdon) et localement du canal de Marseille (eaux de Durance), qui alimentent en eau potable plusieurs communes et pourvoient à la majorité des besoins hydrauliques agricoles.



Des ressources minérales alimentant une urbanisation croissante

Le territoire compte cinq carrières de granulat et une carrière de pierre, qui répondent aux besoins générés par la croissance démographique rapide de la plupart des communes du territoire et surtout des agglomérations voisines. Les activités d'extraction de matériaux entraînent des nuisances et des impacts écologiques et paysagers. La réglementation en vigueur, les schémas départementaux des carrières établis par les Conseils généraux et la volonté des exploitants a néanmoins conduit à réduire les nuisances et les impacts paysagers induits et à améliorer les méthodes d'exploitation et le réaménagement des sites.

Un potentiel de production d'énergies renouvelables important



La Sainte-Baume contribue fortement aux objectifs nationaux et régionaux en matière de production d'énergie renouvelable (passer de 9% d'énergie renouvelable aujourd'hui à 30% en 2030). La filière photovoltaïque au sol se développe ainsi rapidement, avec plusieurs communes qui se sont dotées de centrales photovoltaïque, de même que la filière bois-énergie, combinant installations individuelles, chaufferies collectives (4 communes équipées) ainsi que les projets de centrales électriques à biomasse de Brignoles et de Gardanne. Des perspectives existent également en matière d'énergie éolienne, de photovoltaïque en toiture et de solaire thermique, incité notamment par la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Les acteurs du territoire affirment leur volonté de s'engager en faveur du développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Ils sont néanmoins confrontés à la difficile recherche d'un équilibre entre l'implantation d'unités de production d'énergie et la limitation des impacts sur les paysages, sur la ressource en eau, sur les écosystèmes et sur les terroirs agricoles.

L'anticipation et la limitation des besoins font localement l'objet d'un effort au travers de Plans climat énergie territoriaux (Agglo du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Agglo du Pays d'Aix), d'Agendas 21 (Agglo du Pays d'Aubagne et de l'étoile, Brignoles, Néoules, Trets), de conseils en énergie partagée (Pays de la Provence Verte) ou d'un Plan d'intérêt général « Habitat-Energie » sur la communauté de commune Sainte-Baume Mont Aurélien.

Des ressources biologiques significatives mais inégalement valorisées

65% du territoire sont couverts par la forêt. Peu exploitée depuis plusieurs dizaines d'années, cette forêt peut offrir des volumes de bois sur pied importants, à condition de faire l'objet d'une gestion qui permette de protéger durablement le patrimoine naturel de la Sainte-Baume.

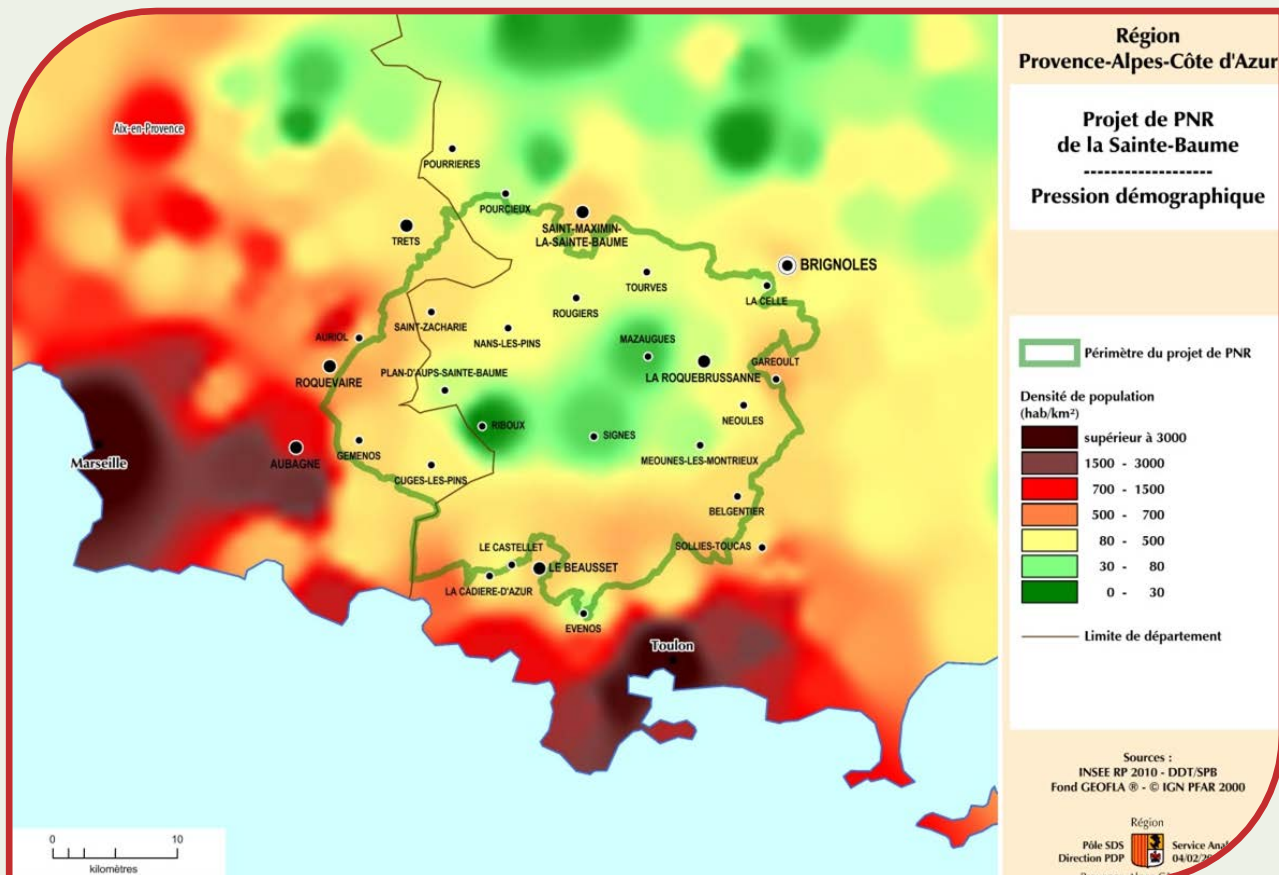
Par ailleurs, les reliefs de la Sainte-Baume sont entrecoupés de multiples bassins agricoles, qui ont permis le développement d'une agriculture de pays, indispensable à l'économie, à la vie sociale et contribuant à la qualité des paysages.



5. Un développement démographique et urbain rapide

Un territoire au cœur de pôles urbains régionaux, inégalement occupé par ses habitants

Au cours des quarante dernières années, le territoire de la Sainte-Baume est progressivement devenu une zone de résidence pour 48% des actifs, qui ont leur emploi dans les pôles urbains de Marseille, Toulon ou Aix-en-Provence. La population a ainsi été multipliée par 2,6 entre 1968 et 2010. En 2010, 187 251 habitants vivent dans les 29 communes du futur Parc naturel régional et se concentrent surtout dans les centres bourgs du pourtour du territoire. Cette dynamique démographique se répercute sur la consommation d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation dispersée de villages dortsans sans vie sociale. Depuis 1968, le nombre de logements a presque triplé pour atteindre aujourd'hui 87 579 logements, composés en 2010 de 65% de maisons individuelles, souvent consommatrices d'espace.



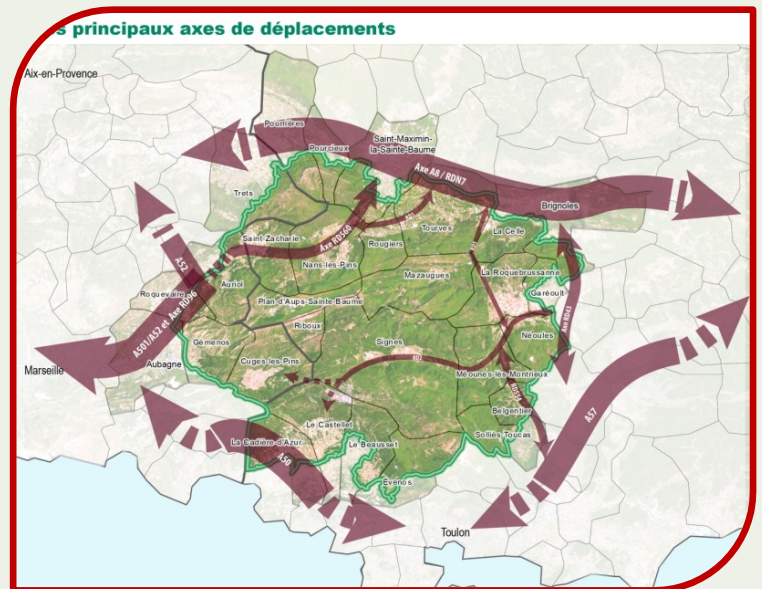
De nombreux déplacements, dominés par la voiture individuelle

Doté d'un maillage routier interne structurant et inter-cantonal assez bien connecté, le territoire est également desservi par des autoroutes au Nord, au Sud et à l'Ouest, ce qui le rend facilement accessible aux grands pôles urbains. Les distances étant réduites, les travailleurs des communes voisines ont pu accéder à un cadre de vie agréable, plus rural.

Cependant, face à la hausse des déplacements quotidiens domicile-travail, certains axes routiers vers Marseille-Aubagne, Aix-en-Provence et Toulon sont régulièrement saturés et sont devenus, pour certains, dangereux.

Ainsi, les schémas de transports mis en place par les conseils généraux du Var et des Bouches-du-Rhône visent à une répartition homogène de l'offre de transport.

Par ailleurs, différents documents d'urbanisme, tels que les Schémas de Cohérence Territoriale, mettent en évidence le besoin d'encourager des alternatives à la voiture individuelle en développant les transports en commun et en ré-ouvrant au public certaines lignes de chemin de fer qui bordent le territoire au nord et à l'ouest.



Une gestion des déchets et un assainissement globalement bien organisés

Une autre conséquence de l'augmentation de la population est la croissance des traitements des effluents domestiques. Le territoire s'est organisé, toutes les communes ont mis aux normes leur système d'assainissement collectif et ont pu mettre en place un service intercommunal de l'assainissement non collectif pour vérifier la conformité des installations existantes ou nouvelles.

La hausse du nombre d'habitants a également eu comme effet l'augmentation des déchets de toutes sortes, que ce soient les déchets ménagers ou encore des déchets plus encombrants comme ceux du BTP dus aux nouvelles constructions.

La mise en place de systèmes de collecte sélective et de tri a été réalisée par les intercommunalités du territoire. De nouveaux modes de prévention des déchets se développent et de nouveaux comportements de la part des habitants des commerçants ou des producteurs émergent. Néanmoins, un manque d'installations dédiées à l'évacuation et au stockage des déchets du BTP est identifié. Cette quasi-inexistence de structure ainsi que le manque de civisme de certaines personnes entraînent une multiplication des décharges sauvages et illégales.

Des menaces accrues, à surveiller

La croissance démographique et l'urbanisation ont amplifié les nuisances lumineuses et sonores, mais ont aussi augmenté les risques d'inondation et d'incendie de forêt. Face à ces enjeux d'aménagement et aux enjeux liés à l'accueil des nouvelles populations, les collectivités locales ont défini des orientations stratégiques pour le territoire, au travers de cinq Schémas de Cohérence Territoriale. D'autres documents élaborés par l'Etat, tels que les plans de prévention des risques, règlementent l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels les communes du territoire sont exposées.

6. Des activités économiques entre le rural et le périurbain

Un tissu économique tiré par les services, le commerce et l'artisanat



Conséquence de la croissance démographique et de la fonction résidentielle, près de la moitié des emplois du territoire (46%) sont liés aux secteurs du commerce, des transports et des services. Un tiers des emplois concerne les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. Ils rassemblent à eux seuls trois quart des établissements actifs du territoire de projet. Les établissements agricoles représentent 7% de l'ensemble des établissements du territoire mais seulement 2% des emplois.

Le secteur industriel représente 6% des établissements mais 12% des emplois et les établissements du secteur de la construction 12% des établissements et 8% des emplois. Ces deux derniers secteurs tendent à se concentrer au sein des 25 zones d'activité économique, situées principalement sur les communes du pourtour du périmètre, engagées pour certaines dans des démarches de qualité environnementale.

L'économie sociale et solidaire est en expansion et jouera sans doute un rôle important dans les prochaines années en faveur de l'emploi et de la qualité de la vie. L'importance de l'artisanat, et en particulier de l'artisanat d'art (santonniers, tourneurs sur bois, ferronniers, ou encore tisserands...) constitue également une caractéristique importante du territoire.

Une agriculture jouant un rôle structurant et identitaire pour le territoire



L'ensemble des petits bassins agricoles occupe environ 11 % du territoire, et près de 40% si l'on tient compte du pâturage des espaces naturels et forestiers, qui se maintient sur le territoire. L'économie viticole, dynamisée par des appellations et des marques de qualité, est prédominante. L'agriculture est néanmoins assez diversifiée : productions céréalières classiques, oliviers, élevages ovin, caprin et bovin, petits périmètres irrigués, mais on constate aussi l'émergence d'une agriculture périurbaine de proximité, fondée sur la qualité et les circuits courts, et la progression de l'agriculture biologique.

L'agriculture ne joue pas qu'un rôle économique dans la Sainte-Baume. Elle contribue à la qualité des paysages et à la maîtrise des risques d'incendie de forêts. Elle maintient des espaces ouverts, indispensables à la pleine expression de la biodiversité. Elle joue enfin un rôle essentiel dans l'identité culturelle de la Sainte-Baume par la valorisation de ses terroirs. Au cours des concertations locales, le maintien d'une agriculture dynamique et vivante a été affirmée par tous comme une priorité.

L'agriculture de la Sainte-Baume est cependant confrontée à des problèmes majeurs : difficulté d'accès au foncier du fait de la concurrence de l'urbanisation et de la spéculation, difficulté d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations, nécessité de différencier les productions par des marques de qualité (exemple des « Jardins du Pays d'Aubagne »). Ces questions sont de mieux en mieux prises en compte dans les politiques locales de développement : zonage des documents d'urbanismes, notamment dans les SCoT du Pays d'Aubagne et de la Provence Verte, projets de Zones agricoles protégées (ZAP), charte agricole du Pays d'Aubagne, développement de politiques foncières.



Des actions de reconquête d'espaces agricoles sont menées à l'initiative des communes ou de groupements de communes : remise en culture de restanques dans la vallée de l'Huveaune, plan d'occupation pastorale de Mazaugues, remise en culture de friches sur Tourves, etc.

Enfin, des programmes de réduction des pollutions d'origine agricole sont mis en œuvre dans le cadre d'un programme agro-environnemental sur le Caramy et l'Issole, dans le but de reconquérir la qualité des eaux.

Une forêt omniprésente, très diversifiée mais peu valorisée

La forêt du territoire se caractérise par la diversité des essences, diversité qui culmine à l'ubac de la montagne Sainte-Baume, avec sa hêtraie emblématique et ses peuplements mélangés de pins (pin d'Alep, pin maritime, pin sylvestre) et de chênes (chêne blanc, chêne vert). Une grande partie de la biodiversité remarquable de la Sainte-Baume est liée à cette forêt, en particulier aux forêts anciennes en libre évolution.

Ces immenses espaces forestiers représentent un volume de bois sur pied important, qui continue à s'accroître.

Seuls 20 à 35% de l'accroissement annuel de bois sont exploités, en raison des contraintes de relief, de desserte, du micro-parcellaire d'une partie des forêts privées, mais aussi de la volonté de certains propriétaires, publics ou privés, de conserver des écosystèmes forestiers qui remplissent des fonctions écologiques, paysagères et d'accueil du public.

Si la filière du « bois bûche » pour les particuliers reste dynamique, les prix proposés pour les coupes de résineux ne suffisent pas toujours à couvrir les charges d'exploitation. De manière générale, ils ne permettent pas aux propriétaires de s'engager dans une véritable gestion sylvicole durable.

A l'avenir, la filière bois pourrait être dynamisée par la montée en puissance des chaufferies collectives au bois (7 sur le territoire et plusieurs en projet) et par les projets de valorisation d'une partie du bois en bois d'œuvre. La mise en service prochaine des centrales électriques au bois de Brignoles et de Gardanne permettra peut-être d'améliorer les prix proposés aux propriétaires, mais pose la question de la rémunération d'une gestion forestière durable, préservant les capacités de régénération, et la question du maintien des fonctions essentielles que joue la forêt en matière de conservation de l'eau, des sols et de la biodiversité, ainsi que pour l'accueil du public.

Ces questions font l'objet d'une attention particulière de la part de certains pouvoirs publics au travers de l'élaboration de Chartes forestières de territoires (Communauté d'agglomération du Pays d'Aix), de Plans de développement de massif (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile) et de Plans intercommunaux de débroussaillage et d'aménagement forestiers (PIDAF).



Une destination touristique en devenir

La notoriété religieuse internationale de la Sainte-Baume, la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de ses villages historiques, ses paysages grandioses, sa position stratégique proche des pôles urbains voisins et le large éventail des activités culturelles et de pleine nature proposées, en font une destination touristique à haut potentiel.

Le bilan économique du secteur touristique reste néanmoins relativement modeste, en raison de la concurrence de destinations prestigieuses à proximité, du déficit d'hébergements adaptés à la demande, de la faible valorisation du tourisme culturel et du potentiel écotouristique et agritouristique.



La fréquentation touristique est ainsi modérée, avec 4 millions de nuitées par an (2% des nuitées de la région PACA). La proportion de touristes étrangers est faible (7%), mais ils représentent 12% des nuitées et 17% des dépenses des visiteurs. La fréquentation est surtout liée à l'excursionnisme à la journée, qui génère peu de retombées économiques.



7. Un espace de culture et de ressourcement

Une offre culturelle de qualité mais relativement peu développée

Près d'une vingtaine de musées racontent l'histoire du territoire de la Sainte-Baume. Ils perpétuent la mémoire des anciens métiers et savoir-faire, et mettent en valeur la création artistique.

Les infrastructures culturelles comme les pôles culturels, les écoles de musiques, de danse ou de théâtre, les bibliothèques, les salles d'expositions permanentes ou encore les salles de cinéma sont présentes mais n'irriguent pas tout le territoire.



L'offre culturelle reste relativement limitée au regard des besoins et de l'intérêt suscité par le territoire de la Sainte-Baume. Même si certaines communes, comme Saint-Maximin avec « la croisée des arts » ou Aubagne avec « l'université du temps libre », ont su développer des lieux de rencontre, de connaissance et de développement d'activités intellectuelles et artistiques diversifiées, l'offre culturelle reste faible ou absente sur une partie du territoire.



Un espace d'accueil privilégié pour les activités de pleine nature



Les multiples possibilités offertes par la montagne de la Sainte-Baume pour les activités de pleine nature et la proximité des grands pôles urbains de la Région en font un espace privilégié de loisirs, de détente et de pratiques sportives.

A côté des activités traditionnelles de randonnée pédestre ou équestre, d'escalade et de spéléologie, s'est développée plus récemment toute une palette d'activités nouvelles : VTT, accrobranche, course d'orientation, cross et running, vol libre, etc. En période de pointe, notamment en fin de semaine, l'intensité de la fréquentation génère parfois des conflits d'usage, notamment avec les propriétaires, mais aussi des dégradations ponctuelles de sentiers et de certains écosystèmes fragiles.

Au printemps, les oiseaux nicheurs, comme l'aigle de Bonelli, peuvent être soumis à un niveau de dérangement excessif. Mais ce sont les loisirs motorisés – motos, quads, 4x4 - qui ont le plus d'impacts : nuisances sonores, destruction des chemins, risque pour les autres usagers, dérangement de la faune et destruction d'écosystèmes.

La gestion concertée et cohérente de la fréquentation des espaces naturels par les différents publics – schéma général de fréquentation, aménagement et régulation des sites les plus fréquentés, réglementation de la circulation motorisée, etc. –, initiée au travers des Plans départementaux des itinéraires pédestres et de randonnée (PDIPR du Var et des Bouches-du-Rhône) et des espaces, sites et itinéraires (PDESI du Var), apparaît donc comme un enjeu essentiel pour l'avenir de la Sainte-Baume.

De solides opportunités d'éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire

La Sainte-Baume, aux portes des grandes villes de la région, est un espace privilégié pour les actions de sensibilisation et d'éducation en faveur de l'environnement et du développement durable.

A ce jour, les actions de sensibilisations sont nombreuses, animées par un tissu d'acteurs publics ou associatifs relativement dense.

L'éducation à l'environnement et au territoire se développe au travers du réseau du GRAINE-PACA (dont 5 structures sont susceptibles d'intervenir dans les établissements scolaires du territoire) et des services éducatifs développés par les territoires qui se dotent d'espaces d'accueil pédagogiques : Maison de la Nature des 4 Frères du Conseil général du Var, Maison du terroir et du patrimoine du Sud Sainte-Baume, service éducatif du Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte et son futur Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (CIAP).



La Sainte-Baume, un territoire qui s'interroge sur son avenir

Le diagnostic partagé réalisé au cours de l'année 2013 permet d'y voir plus clair sur les défis qui attendent le territoire de la Sainte-Baume. C'est aux acteurs du territoire, collectivités, professionnels, associatifs et citoyens, qu'il reviendra de construire ensemble un projet de territoire apportant des réponses à chacun des enjeux qui ont été identifiés.

Des enjeux de préservation des patrimoines et des ressources naturelles

- ⇒ **Le respect de l'intégrité des paysages et leur valorisation** en faveur du cadre de vie et de l'attractivité du territoire : maîtrise de l'artificialisation du territoire, maintien et reconquête des zones agricoles, atténuation des points noirs paysagers, mise en valeur des paysages emblématiques...
- ⇒ **L'amélioration de la connaissance et de la préservation du patrimoine naturel** : protection et surveillance des habitats naturels essentiels à certaines espèces, maintien des continuités écologiques, soutien aux pratiques favorables à la biodiversité
- ⇒ **La protection quantitative et qualitative des eaux superficielles et souterraines** et l'atteinte ou le maintien du bon état écologique des cours d'eau et des eaux souterraines
- ⇒ **La protection et la valorisation du patrimoine culturel** : transmission de la mémoire des anciens métiers et des savoir-faire traditionnels, maintien de la culture et de la langue provençale, prise en compte de la dimension sacrée de la Sainte-Baume, préservation du patrimoine bâti.

Des enjeux de développement durable et de qualité de la vie

- ⇒ **L'orientation vers un développement urbain innovant et économe en espace**, contribuant à l'identité de la Sainte-Baume : maîtrise de l'urbanisation, amélioration de la qualité paysagère des aménagements, gestion durable des déchets et de l'assainissement, sobriété énergétique.
- ⇒ **Le développement d'activités économiques endogènes et écoresponsables**, permettant de favoriser l'emploi sur le territoire et de limiter les déplacements
- ⇒ **La maîtrise des impacts et le soutien aux démarches d'amélioration des performances environnementales et de l'intégration paysagère des industries** d'exploitation des ressources naturelles (carrières, centrales photovoltaïques, éoliennes, etc.)
- ⇒ **Le maintien de l'agriculture et sa diversification**, : le soutien et la valorisation des filières contribuant à la qualité environnementale du territoire, la protection des espaces agricoles face à la pression urbaine, le soutien à l'installation et à la transmission des exploitations, le développement des circuits courts.
- ⇒ **La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts**, et la recherche d'un équilibre entre structuration d'une filière bois performante et préservation de la biodiversité et des paysages.
- ⇒ **Le développement du potentiel touristique** du territoire et la valorisation d'un tourisme responsable et identitaire, à forte valeur ajoutée
- ⇒ **La gestion de la fréquentation des espaces naturels** : l'aménagement des sites les plus visités et la prise en compte des conflits d'usage et du respect de la propriété privée par la sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté
- ⇒ **La recherche d'un « vivre ensemble »** basé sur le déploiement de l'offre culturelle, la transmission des patrimoines et l'éducation à l'environnement et au territoire

Apportons les réponses ensemble...

Le rôle du Parc naturel régional de la Sainte-Baume n'est pas de faire à la place des autres, mais d'aider les différents acteurs à aller dans le même sens et à construire ensemble un projet de territoire. Ce label de qualité, qui doit rassembler les acteurs autour d'un objectif commun, constitue un atout de plus pour la valorisation économique et pour la qualité de la vie dans la Sainte-Baume.

Aujourd'hui, l'avenir est ouvert et le contenu de la future charte du Parc naturel régional n'est pas écrit. Chacun pourra contribuer à sa mesure à la recherche des réponses à apporter aux défis qui attendent le territoire, dans le respect des principes qui animent le réseau des espaces d'exception que sont les Parcs naturels régionaux : préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels, favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, aménager le territoire, informer et sensibiliser habitants et visiteurs, conduire des actions expérimentales ou innovantes.

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI, AVEC VOUS ...



**Syndicat Mixte de Préfiguration du
Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume**

Siège administratif : Mairie, 31 avenue G.Clémenceau,
83 136 La Roquebrussanne
Tél. 04.56.09.99.40 /Fax. 04.98.05.91.69
www.pnr-saintebaume.fr

